

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article790>



**- Arrêté du 29 mars 2018 relatif
à l'adaptation et à la dispense
de certaines épreuves ou
parties d'épreuves à l'examen
du diplôme national du brevet
et du certificat de formation
générale pour les candidats
présentant un handicap ou**

bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé

- Examens | Concours - Certifications - Examens - Aménagements Epreuves -

NOUVEAU

Date de mise en ligne : vendredi 27 avril 2018

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N°0098 du 27 Avril 2018